

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 21 - 25 octobre 2002

PROGRAMMES DE PAYS

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation

F

Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.3/2002/8/4

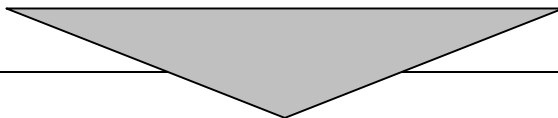
3 octobre 2002

ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS— ÉTHIOPIE (2003–2006)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice du Bureau régional pour Mme J. Lewis
l'Afrique orientale et australe (ODK):

Attachée de liaison principale, ODK: Mme E. Larsen tél.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

L'Éthiopie compte parmi les pays les moins avancés et les pays à faible revenu et à déficit vivrier les plus pauvres au monde. La moitié de sa population vit dans une insécurité alimentaire chronique et souffre de malnutrition faute de ne pouvoir produire suffisamment et de ne pouvoir acheter le minimum vital.

Trois millions de personnes y vivent avec le VIH/SIDA, ce qui aggrave encore le problème de l'insécurité alimentaire. À l'heure actuelle, le VIH/SIDA est essentiellement un phénomène urbain et les familles monoparentales dirigées par une femme n'ayant qu'un faible revenu, voire aucun, et de nombreuses personnes à charge sont en danger. En milieu urbain, les pauvres ne peuvent avoir accès aux vivres tout au long de l'année en raison de la variabilité des revenus et des dépenses des ménages. Cinquante pour cent des enfants de moins de 5 ans des ménages dont l'insécurité est la plus marquée d'Addis-Abeba souffrent de retard de croissance. La capacité humaine de faire face à l'insécurité alimentaire est également limitée par les faibles taux de scolarisation. Le taux brut de scolarisation dans le primaire est de 57 pour cent, et de 47 pour cent pour les filles.

La réduction de la pauvreté restera une priorité centrale du développement en Éthiopie. Le programme de pays pour 2003–2006, formulé en collaboration étroite avec le gouvernement, a été conçu pour être en harmonie avec les principaux instruments de politique nationale, notamment le programme de réduction de la pauvreté et de développement durable, les initiatives proposées dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, et les objectifs stratégiques du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

Le programme de pays a pour but de renforcer la capacité des ménages éthiopiens vivant dans l'insécurité alimentaire, en particulier ceux qui sont dirigés par une femme et d'autres groupes vulnérables, pour faire face à l'insécurité alimentaire saisonnière et pour accroître leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance à terme. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le présent programme répond aux objectifs 1, 2, 3 et 5 de la politique visant à favoriser le développement:

- permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes;
- permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
- permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver;
- permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.

Dans les zones rurales et urbaines d'Éthiopie, l'aide alimentaire continuera de jouer un rôle central pour lutter contre l'insécurité alimentaire chronique et la pauvreté. Pour beaucoup d'Éthiopiens vivant dans une grande insécurité alimentaire, notamment de femmes, l'aide alimentaire constitue le transfert de ressources préféré parce qu'il accroît la disponibilité des vivres et leur permet d'y avoir accès dans les zones où les marchés fonctionnent mal ou sont carrément inexistantes. Une aide alimentaire durant les mois de grave pénurie donne à ces ménages une possibilité d'améliorer leur vie en investissant dans des activités qui leur permettent d'améliorer leur sécurité alimentaire.



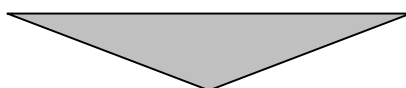
En utilisant des méthodes participatives communautaires, le présent programme de pays mettra l'accent sur les domaines prioritaires ci-après: gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables (MERET); promotion de l'éducation par l'alimentation scolaire; et appui aux ménages, aux femmes et aux enfants infectés ou éprouvés par le VIH/SIDA.

Les activités seront orientées sur les groupes les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire, notamment les paysans des hautes terres pratiquant une agriculture de subsistance, les éleveurs et les paysans-éleveurs des plaines, et les populations urbaines vivant dans l'insécurité alimentaire infectées ou éprouvées par le VIH/SIDA. Dans ces domaines, le PAM ciblera les ménages et communautés dont l'insécurité alimentaire est chronique, la majorité étant des femmes et des enfants, qui sont les premières victimes de l'insécurité alimentaire aiguë.

Les liens entre les activités seront renforcés. Les méthodes de participation à l'échelle locale et de sensibilisation au VIH/SIDA seront intégrées dans toutes les activités. On accordera une large priorité aux partenariats pour optimiser l'utilisation des ressources et les résultats. On fournira un appui aux femmes pour renforcer leur participation à la prise des décisions.

Pour le programme de pays proposé pour l'Éthiopie, qui couvre la période 2003-2006, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 56,1 millions de dollars E.-U., couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.

Projet de décision



Le Conseil approuve le programme de pays élaboré pour l'Éthiopie (2003–2006)
(WFP/EB.3/2002/8/4)



ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

1. La réduction de la pauvreté restera la priorité centrale du développement en Éthiopie. Le présent programme de pays a été conçu en fonction des instruments politiques de l'État, y compris le programme de réduction de la pauvreté et de développement durable, le deuxième programme quinquennal pour le développement, la paix et la démocratie et les stratégies sectorielles concernant l'éducation, le VIH/SIDA et la sécurité alimentaire. Il est conforme aux initiatives proposées dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique. Ce programme de pays a été formulé en collaboration étroite avec le Ministère des finances et du développement économique.
2. Le programme de pays du PAM couvre la période 2003–2006, et a été harmonisé avec les cycles de programmation du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Les domaines d'activités du programme sont liés au but et aux objectifs stratégiques du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2002–2004. L'évaluation à mi-parcours du programme de pays Éthiopie (1998–2003) et de nombreuses discussions avec les partenaires clés du gouvernement, aux niveaux fédéral et régional, les organisations non gouvernementales (ONG) et la communauté des donateurs ont déterminé le choix et la teneur des activités du programme. Ce dernier est conforme aux priorités institutionnelles du PAM telles qu'énoncées dans la politique visant à favoriser le développement.
3. Le but du Plan-cadre est de contribuer à réduire la pauvreté absolue. Dans ce contexte, le présent programme a pour but de renforcer la capacité des ménages éthiopiens vivant dans l'insécurité alimentaire, en particulier de ceux qui sont dirigés par une femme, et d'autres groupes vulnérables, pour faire face à l'insécurité alimentaire saisonnière et améliorer leur sécurité alimentaire, leurs moyens de subsistance et leur niveau de vie. On aidera les familles pauvres à acquérir et à conserver des actifs productifs et à réduire leur vulnérabilité face aux chocs. On aidera les ménages qui dépendent de ressources naturelles dégradées à acquérir des moyens de subsistance plus durables. Les investissements dans les capacités et le capital humain, par le biais de l'éducation et de la formation, ainsi que dans les besoins nutritionnels spéciaux et sanitaires connexes des femmes enceintes et des mères allaitantes et des jeunes enfants seront encouragés. Les objectifs stratégiques du Plan-cadre, qui sont de promouvoir l'emploi productif, d'améliorer la sécurité alimentaire et le développement agricole durable, d'accroître l'accès aux services sociaux essentiels et d'intensifier la campagne nationale de lutte contre la pandémie du VIH/SIDA sont pris en compte.
4. Dans les zones rurales et urbaines d'Éthiopie, l'aide alimentaire continuera de jouer un rôle central pour lutter contre l'insécurité alimentaire chronique et la pauvreté. Elle est ciblée sur les populations les plus démunies, afin de diminuer les pénuries alimentaires au niveau des ménages, d'accroître dans l'immédiat leur niveau de consommation et leur apport énergétique, et d'atténuer l'impact des chocs climatiques qui ont une incidence sur la production familiale. Pour beaucoup d'Éthiopiens vivant dans une grande insécurité alimentaire, l'aide alimentaire constitue le transfert de ressources préféré parce qu'il accroît la disponibilité des vivres, et leur accès à ces derniers, dans les zones où les marchés fonctionnent mal ou sont carrément inexistantes. La nourriture leur étant assurée durant les mois de grave pénurie alimentaire, ces ménages ont alors le temps et la possibilité d'investir dans le développement du capital humain, la création et la reconstitution de leurs actifs. L'aide alimentaire et les ressources complémentaires



favorisent donc le développement dans la mesure où les personnes vivant dans l'insécurité alimentaire, notamment les femmes, peuvent obtenir un revenu, améliorer leur base de ressources naturelles, accéder aux possibilités éducatives et accroître progressivement leur sécurité alimentaire.

5. Le présent programme de pays contribue à la réalisation de cinq des huit objectifs de développement du Millénaire: supprimer la pauvreté extrême et la faim; réaliser l'éducation primaire universelle; promouvoir l'égalité entre les sexes et renforcer les moyens dont disposent les femmes; lutter contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies; et assurer la pérennité de l'environnement.
6. Par le biais de méthodes participatives communautaires, le programme de pays mettra l'accent sur les domaines prioritaires ci-après:
 - la gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables (MERET)¹;
 - promotion de l'éducation par l'alimentation scolaire;
 - appui des ménages, des femmes et des enfants infectés/éprouvés par le VIH/SIDA.
7. Pour l'exécution de ces activités, les principes directeurs seront notamment les suivants: atteindre les populations dont l'insécurité alimentaire est la plus marquée, par des interventions appropriées et en temps voulu; privilégier le développement participatif; encourager les partenariats constructifs; promouvoir la cause des plus vulnérables pour que les politiques et pratiques, à tous les niveaux, tiennent davantage compte de leurs besoins; appuyer une participation réelle des femmes à la prise des décisions concernant les questions ayant une incidence sur leurs moyens de subsistance; inclure la sensibilisation au VIH/SIDA dans toutes les activités; enfin, appliquer la méthode de la gestion fondée sur les résultats.
8. Des objectifs spécifiques ont été fixés précisant la participation attendue des femmes dans les organes de décision, les équipes de planification et les comités de gestion des vivres. L'accent a été mis sur l'éducation des filles, tant en milieu rural qu'urbain. Les études de référence, les évaluations de l'impact et les systèmes de suivi produiront des données ventilées par sexe à des fins de décision et d'évaluation.
9. Les groupes les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire sont notamment les paysans des hautes terres pratiquant une agriculture de subsistance, les éleveurs et éleveurs-paysans des plaines et les populations urbaines vivant dans l'insécurité alimentaire infectées ou éprouvées par le VIH/SIDA (tel que l'illustre l'indice de la vulnérabilité chronique [IVC] à l'annexe IV). Dans ces zones géographiques, en collaboration avec le gouvernement, le PAM ciblera les ménages et communautés dont l'insécurité alimentaire est chronique, la majorité étant des femmes et des enfants, qui sont les premières victimes de l'insécurité alimentaire aiguë mais ont un potentiel de développement.
10. À l'appui des activités MERET, on ciblera les zones et communautés rurales d'après les critères suivants:
 - le niveau de l'IVC des régions et des *woredas* (districts), associé à d'autres indicateurs tel que l'accessibilité;
 - la capacité et la volonté de la communauté de planifier, exécuter, suivre et évaluer l'intervention, et la disponibilité de l'appui technique nécessaire à cette fin;

¹ Dans la langue nationale, l'amharic, MERET signifie "terre".



- l'évaluation de la vulnérabilité dans les districts et les associations paysannes;
 - les possibilités de partenariat;
 - l'existence d'une activité d'alimentation scolaire dans la même zone.
11. À l'appui de l'alimentation scolaire, les écoles primaires seront ciblées en fonction des critères ci-après:
- le niveau de l'IVC dans les districts et les *kebeles* (associations de voisinage);
 - l'engagement des régions et des districts à soutenir la méthode de l'alimentation scolaire pour appuyer leurs objectifs pédagogiques;
 - le faible taux de scolarisation, notamment des filles;
 - les possibilités de partenariat;
 - la volonté du personnel et de la communauté d'accepter des responsabilités en matière d'alimentation scolaire;
 - l'existence d'activités MERET dans la même zone;
 - la disponibilité des équipements de base et des capacités d'enseigner.
12. Dans les zones urbaines, on ciblera les ménages dirigés par une femme qui vivent dans l'insécurité alimentaire et sont infectés/éprouvés par le VIH/SIDA. Dans les *woredas* sélectionnés, les critères ci-après seront utilisés:
- le niveau de l'IVC dans les districts et les *kebeles*;
 - la capacité de la communauté, et en particulier son expérience des programmes complémentaires existant de soins et de soutien liés au VIH/SIDA à base commerciale;
 - l'existence d'un centre de dépistage volontaire et de conseil.

RESSOURCES ET PREPARATION DU PROGRAMME DE PAYS

13. Le niveau des ressources de base du PAM est de 163 524 tonnes (40 881 tonnes par an), pour un coût opérationnel de 56,1 millions de dollars sur quatre ans. Le nombre total des bénéficiaires durant la première année est estimé à 900 000 personnes, soit un peu moins de 1,6 million de bénéficiaires pour les quatre ans. Durant cette période, la contribution du gouvernement devrait se chiffrer à 12,2 millions de dollars, sous forme de personnel et d'équipements, de fournitures de bureau, de transport interne des produits et de taxes sur ces derniers.



14. Les activités et coûts du présent programme de pays sont les suivants:

Catégorie d'activités	Quantité de produits (tonnes)	Répartition par activité (%)	Nombre de bénéficiaires (2003–2006)	Pourcentage de femmes bénéficiaires
Activité fondamentale 1: Activités MERET	134 824	83	1 310 588	50
Activité fondamentale 2: Promotion de l'éducation par l'alimentation scolaire	14 792	9	185 000	43
Activité fondamentale 3: Appui aux ménages, aux femmes et aux enfants infectés ou éprouvés par le VIH/SIDA	13 908	8	57 000	60
Total, activités fondamentales	163 524		1 552 588	

15. De vastes consultations avec les parties prenantes et les partenaires ont eu lieu durant le processus de conception du programme de pays, dès le stade de l'élaboration du schéma de stratégie de pays. Plus de 100 personnes, représentant les instances fédérales et régionales de l'État, les Nations Unies, les donateurs et les ONG y ont pris part, contribuant à la formulation du cadre logique du programme de pays durant un atelier de trois jours, tenu en mars 2002. Cet atelier a été suivi de consultations régionales, en avril-mai 2002, durant lesquelles les organismes de contrepartie chargés de l'exécution en ont validé les résultats.
16. L'élaboration du programme de pays a tiré parti d'une série d'études réalisées à l'appui des activités en cours, à savoir: une évaluation de l'impact de l'alimentation scolaire (novembre 2000); l'enquête de référence sur l'alimentation scolaire (septembre 2001); une étude sur l'approche concernant les moyens de subsistance durables (2001); une évaluation de l'impact des activités MERET (2002); l'étude de référence sur le VIH/SIDA (2002) et une étude sur les moyens de subsistance en milieu urbain (2002).

ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

Activité fondamentale 1: Gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables (MERET)

⇒ Orientation stratégique

17. Cette activité répond aux troisième (permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver) et cinquième (permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables) priorités de la politique visant à favoriser le développement. La stratégie nationale de sécurité alimentaire reconnaît qu'une aide alimentaire bien ciblée peut être un apport précieux pour combler les déficits critiques par le biais d'activités ayant une incidence positive sur la production, l'accès, les revenus et la création d'actifs.



⇒ **Analyse des problèmes**

18. L'insécurité alimentaire chronique résulte de la pauvreté généralisée et de l'insuffisance des investissements dans les ressources naturelles et les actifs physiques, sociaux et financiers. L'agriculture restera le pilier principal de l'économie éthiopienne et des moyens de subsistance de la majorité de la population. La dégradation des terres, y compris l'érosion des sols, le déboisement et l'appauvrissement de la diversité biologique, réduit la productivité, l'accès au bois de chauffe et aux matériaux de construction, les disponibilités d'eau salubre et l'accès à cette dernière. Faute d'investissements délibérés, l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité augmenteront tandis que la fertilité des sols diminue et que les stratégies de survie préjudiciables ajoutent une pression accrue sur l'environnement. Le fardeau est particulièrement important pour les femmes et les enfants, car leur charge de travail s'alourdit quand elles doivent aller chercher l'eau et le bois de plus en plus loin, et que l'insuffisance de nourriture porte atteinte au développement des jeunes enfants.
19. En Éthiopie, les problèmes posés par l'accès à la nourriture sont tout aussi graves. Les marchés ne fonctionnent pas efficacement. Les zones disposant d'excédents agricoles peuvent être isolées de celles connaissant de graves déficits parce que les échanges commerciaux de céréales sont limités par la mauvaise intégration des marchés et l'insuffisance du réseau routier. Le pouvoir d'achat est limité, et les possibilités de gain hors de l'agriculture sont rares. Les ménages pauvres, dont 25 pour cent sont dirigés par une femme, dépensent 62 pour cent de leurs revenus pour se nourrir. Généralement, les petits exploitants ne produisent que de 50 à 60 pour cent de leurs besoins annuels en céréales alimentaires. En l'absence d'une nourriture adéquate, la famille est obligée de survivre en temps de graves pénuries en mettant à mal les ressources environnementales communes autour de leur foyer, en vendant leurs actifs ou, s'ils sont déjà démunis, en mendiant, en empruntant ou en migrant. La production agricole restera le moyen de subsistance principal de ces familles, mais des possibilités de création de revenus diversifiés leur sont nécessaires.
20. La prévalence du VIH/SIDA en milieu rural est estimée à 1 adulte sur 20. La pauvreté et le VIH/SIDA sont étroitement liés. La pauvreté réduit l'apport en calories et nutriments, ce qui fragilise les personnes face à l'infection par le VIH et accélère le passage au sida. Le VIH/SIDA, quant à lui, diminue les moyens dont disposent les ménages et les personnes pour réduire la pauvreté et parvenir à la sécurité alimentaire de la famille.

⇒ **Objectifs et résultats escomptés**

21. L'objectif à long terme de cette activité est d'améliorer les moyens de subsistance et les possibilités de sécurité alimentaire des communautés et des ménages ruraux vivant dans les zones où règne l'insécurité alimentaire, en particulier les familles dirigées par une femme.
22. Les résultats attendus sont au nombre de quatre:
- les ménages, les groupes et les institutions locales participent à la prise des décisions concernant leur propre développement dans 100 pour cent des communautés où sont exécutés les activités MERET;
 - les capacités des participants des communautés et des partenaires d'exécution sont renforcées à tous les niveaux, sur les plans techniques, de l'organisation et de la gestion du programme;
 - des actifs productifs communautaires et familiaux sont créés et gérés, et la productivité des terres est améliorée, les ressources naturelles étant régénérées;



- des possibilités de création de revenus sont offertes à 10 000 ménages et intégrées dans un système amélioré de gestion des terres.

⇒ *Rôle et modalités de l'aide alimentaire*

23. L'aide alimentaire sera utilisée pour la production d'actifs, afin de réduire le déficit alimentaire. Elle compensera l'insécurité alimentaire des familles qui mèneront à bien des activités sélectionnées pour produire des actifs leur permettant de passer à des moyens de subsistance plus durables. Citons à titre d'exemple: des systèmes communautaires et familiaux de collecte de l'eau pour créer des revenus et accroître les réserves d'eau pour le bétail et pour usage domestique; promotion des plantations d'arbres à usages multiples; utilisation des rigoles pour planter des cultures de rapport; et diversification des mesures de gestion et de conservation de l'humidité des sols, tant biologiques que physiques.
24. Les ménages recevront une ration familiale quotidienne de 3 kilogrammes de céréales par journée de travail, durant trois mois au maximum d'emploi par an. C'est là une contribution directe aux besoins alimentaires d'une famille (six personnes en moyenne).

⇒ *Stratégie d'exécution*

25. Le partenariat étroit établi par le PAM avec le Ministère fédéral de l'agriculture et ses homologues régionaux (le Bureau de l'agriculture et, dans l'Oromiya, l'Office de développement des ressources naturelles et de protection de l'environnement) se poursuivra. Les unités nationales et régionales d'appui aux projets créées au sein du Ministère et du Bureau de l'agriculture resteront les instances de coordination, de gestion et de développement de la technologie.
26. Les communautés analyseront leurs problèmes locaux et les classeront par ordre de priorité, en recensant les personnes les plus touchées et en concevant des plans d'action pour répondre à leurs besoins. La méthodologie suivie est l'approche participative de la planification à l'échelle locale (PPL). Les plans d'action préciseront les actifs productifs familiaux et communautaires spécifiques pouvant être créés par le biais d'activités vivres pour la création d'actifs. Une fois mutuellement convenus entre les membres des ménages, les dirigeants communautaires et l'autorité locale, ces plans guideront la planification et l'exécution des activités au cours de la période prescrite. Ils préciseront également la situation globale de la communauté (problèmes et priorités). Un personnel de contrepartie formé facilitera l'application de la méthode PPL en déployant des équipes de planification communautaire. Les femmes constitueront la moitié des membres de ces équipes.
27. Les communautés, avec le personnel de contrepartie, examineront chaque année la qualité des résultats des équipes de planification et les plans. C'est là un mode communautaire d'évaluation et de planification, prévoyant d'améliorer les choses en incorporant de nouvelles priorités et des innovations technologiques, afin de s'adapter rapidement à l'évolution de la situation et aux nouvelles possibilités qui apparaissent. Les profils d'évaluation de la performance sont également un moyen pour les membres de la communauté d'évaluer l'impact que leurs activités ont sur les femmes, les familles vulnérables et la communauté dans son ensemble.
28. Dans chacun des districts ciblés où le programme MERET est opérationnel, des sites PPL, situés dans les bassins versants où la situation est critique (des zones de forte insécurité alimentaire couvrant plusieurs communautés/sites PPL), seront regroupés en zones modèles. Ces zones (soit environ 13 pour cent des ménages ciblés, ou 10 000 d'entre eux) feront l'objet d'une action intensive de vulgarisation par les auxiliaires de développement de contrepartie travaillant sur chaque site. Ces zones modèles serviront de



centres de démonstration au sein du district à partir desquels le personnel de contrepartie pourra introduire des stages de formation des groupes, des programmes de création de revenus et de production familiale dans d'autres sites. Les communautés des zones modèles recenseront de plus en plus par elles-mêmes, et résoudre, leurs principaux problèmes. Ces zones modèles seront également prioritaires pour recevoir le matériel de pépinières fourni par l'Unité nationale d'appui au projet et les réseaux régionaux.

⇒ *Bénéficiaires et avantages escomptés*

29. Chaque année, environ 124 840 personnes participeront aux activités MERET vivres pour la création d'actifs. Avec six personnes en moyenne par ménage, 749 040 personnes bénéficieront chaque année de l'aide alimentaire. En partant de l'hypothèse que 79,5 pour cent des participants prendront part aux activités durant plus d'un an, le nombre total de bénéficiaires sur les quatre ans est estimé à 1 310 588.
30. Les actifs productifs créés ou remis en état dans le cadre du programme MERET contribueront à la sécurité alimentaire à long terme et au développement des capacités humaines. Cela permettra aux ménages de mener des activités plus durables et plus diversifiées pour survivre, d'accroître leurs revenus, de réduire leur vulnérabilité face aux chocs, et de devenir moins tributaires des secours en cas de situation d'urgence.
31. Les actifs seront notamment des mesures de conservation des sols et de l'eau, tant physiques biologiques, intégrées aux techniques culturales améliorées, notamment dans les zones en difficulté faute d'humidité. Les autres actifs envisagés sont notamment les pépinières pour fournir des plants et autre matériel de plantation aux ménages ou aux groupes s'occupant de la gestion et de l'enrichissement des parcelles forestières, la création individuelle de plantations d'arbres, les programmes familiaux et communautaires de collecte de l'eau, et les voies de desserte rurales. Ces actifs seront la base d'activités diversifiées de création de revenus, telles que la régénération des terres dégradées pour produire des cultures de rapport. Les tâches féminines qui prennent beaucoup de temps, par exemple la collecte du bois de chauffe et de l'eau, s'en verront diminuées.
32. D'autres avantages importants sont notamment la capacité de planification accrue et les compétences techniques améliorées des organismes de contrepartie pour faire face aux situations d'insécurité alimentaire complexes. Plus de 1 500 membres du personnel de contrepartie bénéficieront des programmes de formation appuyés par le PAM; la sensibilisation au VIH/SIDA sera intégrée dans leur formation. Ce personnel de contrepartie formera à son tour 10 000 ménages, y compris les femmes membres des équipes de planification, durant divers stages de formation en cours d'emploi.
33. Le transfert de revenus aux familles équivaut à entre 20 et 38 pour cent en moyenne du revenu par habitant annuel en Éthiopie (sur la base du prix moyen du blé en 2002). Un tel transfert empêche le retour éventuel à des stratégies de survie préjudiciables (abattage des arbres, vente du bois et du bétail, etc.). L'aide alimentaire compense également le temps passé, en particulier pour les femmes, à investir dans les actifs gérés par la communauté.

⇒ *Appui, coordination et partenariats*

34. Les communautés et bénéficiaires visés par le programme MERET sont les plus pauvres et les plus vulnérables de l'Éthiopie. Les programmes de développement du pays ont tendance à l'éparpillement et manquent de coordination pour avoir un impact durable à l'échelle des communautés. Un programme axé sur la seule aide alimentaire ne peut offrir qu'une gamme limitée de possibilités de développement. En conséquence, les activités



MERET seront de plus en plus reliées aux activités d'alimentation scolaire afin d'accroître la gamme des possibilités de développement offertes à chaque communauté.

35. Le PAM recherchera d'autres partenaires de développement pour fournir les ressources, programmes et compétences complémentaires. Les partenaires potentiels sont notamment l'Office allemand pour la coopération technique (GTZ), l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Fonds international de développement agricole (FIDA), le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'expérience montre que les communautés qui ont investi dans des actifs par le biais du programme MERET sont en mesure de passer à un niveau supérieur d'aide au développement (crédit, auto-assistance).
36. Le PAM encouragera les partenariats séquentiels, c'est-à-dire que des organisations telles que la Banque mondiale implanteront leurs programmes de sécurité alimentaire dans les zones où les actifs communautaires, les ressources techniques et les moyens de subsistance ont été mis en place dans le cadre des activités MERET.
37. Le PAM encouragera la création d'instance de coordination dirigée par le gouvernement et les donateurs, et y participera, à l'échelle nationale et régionale, pour promouvoir une bonne coordination. On fera davantage pour démontrer les résultats, par le biais de campagnes nationales d'information et de visites des donateurs.

⇒ *Dispositif de suivi*

38. Un cadre logique pour les activités MERET a été élaboré dans le cadre de la consultation qui a été menée pour élaborer le présent programme de pays (voir l'annexe II). Les indicateurs recensés seront adaptés en fonction des critères de référence arrêtés dans le programme éthiopien de réduction de la pauvreté et de développement durable et seront conformes aux recommandations formulées lors de l'examen préalable de l'activité. Ces indicateurs feront partie intégrante des accords conclus avec les organismes de contrepartie pour chaque activité, et des comités chargés de l'exécution examineront chaque année les progrès effectués par rapport à ces indicateurs pour formuler les plans annuels d'activité, déterminer les niveaux de ressources et compléter les prescriptions relatives aux rapports.
39. Une évaluation de l'impact des activités MERET passées a été entreprise, à partir de laquelle un ensemble de données de référence a été compilé pour servir de base à la conception et à l'examen préalable de l'activité. De plus, d'autres outils de suivi et d'évaluation sont utilisés: les plans d'utilisation des terres mis à jour, les profils d'évaluation de la performance annuels, l'évaluation de l'impact en cours, et les rapports harmonisés ainsi que les systèmes de suivi des produits pour surveiller l'exécution du programme. Des évaluations à mi-parcours et finale seront programmées.
40. Le personnel des bureaux auxiliaires du PAM (Mekele, Dire Dawa, Dessie, Jijiga et Nazareth) travailleront en collaboration étroite avec le personnel de contrepartie régional pour assurer un suivi constant sur le terrain. Ce personnel de contrepartie régional sera responsable de la fourniture des rapports dans les délais souhaités et de l'exactitude de ces derniers.

⇒ *Estimation des coûts*

41. Cette activité fondamentale nécessitera 33 706 tonnes de produits alimentaires par an, soit au total un coût opérationnel direct (COD) de 43,1 millions de dollars pour la durée du programme de pays. La contribution du gouvernement à cette activité est estimée à 8,1 millions de dollars.



Activité fondamentale 2: Promotion de l'éducation par l'alimentation scolaire

⇒ Orientation stratégique

42. Cette activité répond à la deuxième priorité de la politique visant à favoriser le développement (permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation) en améliorant les taux d'inscription et de maintien à l'école, en particulier pour les filles, dans le cycle primaire. L'un des grands objectifs du deuxième Programme de développement du secteur de l'éducation mis en œuvre par le gouvernement est "d'atteindre le but de l'éducation primaire universelle en élargissant l'accès à l'enseignement primaire et en augmentant le nombre d'écoles primaires, dans l'équité, et en améliorant la qualité."

⇒ Analyse des problèmes

43. Les statistiques montrent que l'Éthiopie est l'un des pays les moins développés de l'Afrique. D'après les estimations de la Banque mondiale, le taux d'alphabétisation est en Éthiopie de 38 pour cent, soit un taux nettement inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne (62 pour cent). En 2000–2001, d'après le Ministère de l'éducation, le taux brut d'inscription dans le primaire était de 57 pour cent, soit 67 pour cent pour les garçons et 47 pour cent pour les filles. On note des disparités importantes entre les régions, le taux le plus faible étant enregistré pour les Somaliens (13 pour cent de garçons et 7 pour cent de filles). Les taux d'abandon scolaire sont de 18 pour cent à l'échelle du pays, celui des garçons se situant juste au-dessus de 18 pour cent et celui des filles juste au-dessous de 17 pour cent. L'étude de référence effectuée par le PAM en 2001 souligne que le taux d'abandon scolaire est important; en 2001, le ratio était de 1 pour 4 pour les garçons de la première à la sixième année du primaire, et de 1 pour 5 pour les filles.
44. L'étude de référence effectuée en 2001 par le PAM sur les écoles souligne les principales raisons expliquant la faible fréquentation scolaire. Les familles vivant dans l'insécurité alimentaire ne peuvent se permettre de perdre la main-d'œuvre que représentent les enfants; 40 pour cent des familles ayant des garçons et 33 pour cent des familles ayant des filles citent les besoins de l'économie familiale au nombre des raisons principales pour lesquelles ils n'inscrivent pas les enfants à l'école. Les parents ne comprennent pas la valeur de l'éducation; 41 pour cent des familles ayant des garçons et 45 pour cent des familles ayant des filles n'ont pas inscrit leurs enfants à l'école à cause de l'attitude des parents envers l'éducation. Les écoles ne disposent pas de toilettes adaptées et comptent une proportion relativement faible d'enseignantes. Certains enfants vivent à des distances considérables de l'école, ce qui les incite d'autant moins à la fréquenter. Par ailleurs, le coût des fournitures scolaires simples est souvent prohibitif.
45. Les faibles taux d'inscription et d'instruction ont d'autres répercussions. Les jeunes femmes sont moins capables de trouver d'autres sources de revenus et de s'occuper efficacement de leurs enfants. Les principes simples d'hygiène publique ne sont ni bien compris ni correctement mis en pratique. La sensibilisation au VIH/SIDA est rare. Les connaissances de base sur la nutrition et la nécessité de consommer des aliments variés et simples ne sont pas largement comprises.

⇒ Objectifs et résultats escomptés

46. L'objectif à long terme de cette activité est d'inciter les ménages des zones d'insécurité alimentaire à investir dans l'éducation de leurs enfants en particulier des filles.



47. Les résultats escomptés sont les suivants:

- amélioration du taux d'inscription et de maintien à l'école des enfants, en particulier des filles, dans les zones d'insécurité alimentaire;
- création d'un système communautaire de gestion de l'alimentation scolaire;
- prise de conscience par les ménages de l'importance de l'instruction, en particulier pour les filles, et de ses liens avec la santé, l'hygiène, le VIH/SIDA et la sécurité alimentaire.

⇒ *Rôle et modalités de l'aide alimentaire*

48. Le PAM fournit des repas aux garçons et aux filles qui fréquentent l'école primaire en externe, ainsi qu'aux enfants fréquentant les écoles mobiles et les pensionnats dans les zones pastorales où les familles se déplacent avec leur bétail au gré des saisons. Ce complément nutritionnel aidera à surmonter la faim de courte durée et améliorera l'apport en micronutriments, y compris la prise de sel iodé. Dans les zones où le taux d'inscription féminin est particulièrement faible, le PAM fournit également de l'huile aux familles à titre de transfert de revenu et pour les inciter à inscrire et à maintenir leurs filles à l'école.

49. Les cuisiniers et le personnel auxiliaire prépareront les aliments quotidiennement à l'école. Deux préparations par jour sont requises dans chaque école, une pour chacun des deux effectifs. Une ration quotidienne de 150 grammes d'aliments composés, de 6 grammes d'huile et de 3 grammes de sel sera distribuée. Là où le taux d'inscription est inférieur à 20 pour cent, les familles inscrivant leurs filles à l'école recevront une allocation de 10 litres d'huile végétale par semestre, sous réserve que la fille soit présente 80 pour cent du temps au minimum.

⇒ *Stratégie d'exécution*

50. Le Ministère fédéral de l'éducation assurera la coordination globale du programme et son appui technique, et le Bureau de l'éducation exécutera les activités d'alimentation scolaire dans les régions. À l'échelle nationale, un coordonnateur du projet sera nommé pour diriger une petite unité de gestion du projet qui sera chargée de la gestion globale, de la liaison et des rapports. Le Bureau de l'éducation de chaque région participant à l'activité désignera de même un coordonnateur de l'alimentation scolaire, aidé par un personnel auxiliaire. Il désignera également des coordonnateurs de l'alimentation scolaire dans les districts.

51. L'alimentation scolaire sera organisée et supervisée par le comité de gestion de l'école, qui assurera une représentation équilibrée des parents, des enseignants et des femmes. Les responsabilités du comité comprendront notamment la gestion des produits et la préparation des aliments, l'approvisionnement en bois de chauffe, le paiement du personnel à la fin de la première année, ainsi que la comptabilité et les rapports. L'une des fonctions importantes de ce comité sera de repérer quels sont les obstacles à la fréquentation scolaire, en particulier des filles, et d'élaborer des plans d'action communautaire en conséquence. Ce comité sera également représenté dans les activités de planification plus large à l'échelle communautaire, dans les communautés où sont exécutées des activités MERET et d'alimentation scolaire.

⇒ *Bénéficiaires et avantages escomptés*

52. L'activité d'alimentation scolaire s'adressera chaque année à 110 000 enfants des districts où sévit l'insécurité alimentaire. Partant de l'hypothèse que l'accroissement



moyen annuel du taux d'inscription est de 17 pour cent, le nombre total de bénéficiaires pour la période de quatre ans est estimé à 185 000. Les aliments distribués à l'école compenseront les coûts d'opportunité encourus par les parents pour envoyer leurs enfants à l'école. Les enfants bénéficieront sur le champ de cette alimentation, qui atténuera leur faim et les rendra plus attentifs en classe. L'aide alimentaire peut également être un outil pédagogique utile lorsqu'elle est fournie en parallèle d'une instruction sur la nutrition, la santé, l'hygiène et/ou l'assainissement. À plus long terme, les étudiants et les parents bénéficieront d'une meilleure instruction et du développement des capacités humaines.

53. Dans les zones où le taux global d'inscription des filles est faible, les familles de 10 000 filles recevront une ration incitative en échange de la fréquentation régulière de l'école par les filles. Cette ration représente une valeur de 5 pour cent du coût annuel de l'alimentation d'une famille rurale typique, et de 4 pour cent de son apport calorique annuel.
54. Les comités de gestion des écoles renforceront la participation des communautés à la vie scolaire et constitueront une structure locale permettant de rendre des comptes et d'aider les écoles. Outre la gestion de l'activité d'alimentation scolaire, ces comités contribueront à repérer et à résoudre les problèmes liés à l'accès à l'école. Dans les communautés où des activités MERET sont aussi en cours, le comité sera en mesure d'apporter des ressources et un appui supplémentaire aux activités de l'école.

⇒ *Appui, coordination et partenariats*

55. Un investissement considérable en personnel, équipements et appui à l'élaboration des programmes est nécessaire pour permettre le maintien de la qualité de l'éducation dans les écoles où l'augmentation des effectifs est importante. Le deuxième Programme de développement du secteur de l'éducation, qui bénéficie d'un appui dynamique du gouvernement, des Nations Unies et des donateurs, est conçue de manière à améliorer les équipements scolaires et la qualité de l'éducation, notamment dans le primaire. L'alimentation scolaire étant reconnue comme une composante de ce programme gouvernemental, le PAM continuera de participer aux réunions de coordination s'y rapportant pour plaider en faveur d'investissements adaptés dans les écoles connaissant un accroissement significatif de leurs effectifs.
56. Le PAM continuera d'encourager les partenariats pour assurer la liaison entre santé, hygiène, VIH/SIDA, nutrition et sécurité alimentaire. Il continuera aussi de prendre part aux réunions de diverses instances, notamment du Plan-cadre et du deuxième Programme de développement du secteur de l'éducation. Les activités de planification avec l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (y compris les traitements anthelminthiques), la FAO et le Ministère de l'agriculture (éducation environnementale et lien avec la sécurité alimentaire) sont déjà en cours; les pourparlers avec d'autres donateurs et les ONG se poursuivent.

⇒ *Dispositif de suivi*

57. Une étude de référence détaillée a été effectuée en septembre 2001 pour toutes les écoles actuellement visées par le programme. Depuis l'évaluation à mi-parcours, les formats des rapports et les procédures courantes s'y rapportant ont été rationalisés et diffusés, et des séances de formation ont été menées. L'atelier national de consultation tenu en mars 2002 a permis d'élaborer le cadre logique (annexe II). L'examen préalable de cette activité passera en revue les indicateurs et y mettra la dernière main. Le système d'établissement des rapports, de suivi et d'évaluation sera mis à jour en conséquence. Les listes de pointage utilisées pour le suivi incluent déjà des renseignements sur les taux de redoublement et



d'abandon scolaire, ventilés par sexe. D'autres évaluations de l'impact et évaluations formatives, y compris à mi-parcours et à la fin du programme sont prévues.

58. Les procédures et le système normalisés seront utilisés pour les rapports et pour le suivi des produits en vue de surveiller l'exécution de l'activité. Le personnel des bureaux auxiliaires du PAM appuiera le personnel régional de contrepartie chargé de préparer et de soumettre les rapports dans les délais souhaités.

⇒ *Estimation des coûts*

59. Cette activité fondamentale nécessitera 3 698 tonnes de produits alimentaires par an, soit un COD total de 7,6 millions de dollars pour la durée du programme de pays. La contribution du gouvernement à cette activité est estimée à 3,3 millions de dollars.

Activité fondamentale 3: Le VIH/SIDA en milieu urbain—Appui aux ménages, aux femmes et aux enfants infectés ou éprouvés par le VIH/SIDA

⇒ *Orientation stratégique*

60. Cette activité répond au premier objectif de la politique visant à favoriser le développement (permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes). Les soins et l'appui nutritionnel à domicile pour les personnes infectées ou éprouvées par le VIH/SIDA est une priorité de la stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA.

⇒ *Analyse des problèmes*

61. En Éthiopie, le VIH/SIDA est un problème en progression, le nombre de personnes infectées étant estimé à 3 millions, soit le troisième rang des pays africains. À l'heure actuelle, le VIH/SIDA est un problème grave en milieu urbain, les taux avoisinent 15 pour cent, la moitié étant des femmes. La crise causée par le VIH/SIDA a été déclarée situation d'urgence nationale.
62. À l'heure actuelle, la population d'Addis-Abeba, la capitale du pays, compte 3,2 millions d'habitants, dont 32 pour cent représentent des ménages dirigés par une femme; ces ménages vivent d'emplois peu sûrs et faiblement rémunérés. Quarante-sept pour cent de la main-d'œuvre est au chômage, dont 58 pour cent de femmes. Le taux de dépendance est élevé: 69 pour cent de la population sont à charge des autres 31 pour cent.
63. Il existe un lien étroit entre le VIH/SIDA et la pauvreté, et entre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. L'impact du VIH/SIDA se ressent de manière disproportionnée sur les ménages vivant dans l'insécurité alimentaire. Une étude récemment achevée sur les moyens de subsistance en milieu urbain (PAM/CARE 2002) a conclu qu'à Addis-Abeba, les disponibilités alimentaires sont assez constantes tout au long de l'année. Cependant, compte tenu de la variabilité des revenus et des dépenses des ménages, les pauvres n'ont pas un accès sûr à la nourriture à tout moment de l'année. L'insécurité alimentaire des familles est particulièrement marquée durant la saison des pluies. Durant cette période, les possibilités d'activités rémunératrices pour les pauvres (par exemple les journées de travail sur les chantiers) sont plus rares, les prix des aliments augmentent et les frais de scolarité doivent être payés. Les ménages dirigés par une femme comptent parmi les plus démunis, et sont particulièrement vulnérables à cette époque là. Les enfants de ces ménages, qui ne peuvent être correctement nourris, sont souvent retirés de l'école pour travailler, certains



ayant recours à la mendicité. Cinquante pour cent des enfants de moins de 5 ans des ménages d'Addis-Abeba dont l'insécurité alimentaire est la plus marquée souffrent de retard de croissance. Les mères peuvent recourir à la prostitution pour survivre et le taux d'infection par le VIH/SIDA est très élevé chez les femmes enceintes (18 pour cent).

64. Les ménages dirigés par une femme qui vivent dans l'insécurité alimentaire, avec un revenu limité, voire sans ressources, et ayant un grand nombre de personnes à charge, passent le plus clair de leur temps à rechercher la nourriture et ne se voient pas offrir de possibilités de développement faute d'avoir la formation ou les compétences requises pour le développement, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation.

⇒ Objectifs et résultats escomptés

65. Cette activité a pour objectif à long terme d'améliorer l'état nutritionnel des ménages infectés/éprouvés par le VIH/SIDA qui sont dirigés par une femme dans les zones urbaines où sévit l'insécurité alimentaire.
66. Les résultats escomptés sont au nombre de trois:
- prise en compte des besoins nutritionnels spéciaux et des besoins sanitaires connexes des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes;
 - appui aux soins à domicile pour les ménages infectés/éprouvés par le VIH/SIDA;
 - amélioration de la capacité des groupements communautaires en matière de planification participative locale et de lutte contre le VIH/SIDA.

⇒ Rôle et modalités de l'aide alimentaire

67. L'aide alimentaire, complétée par des activités de soins à domicile, jouera un rôle crucial pour réduire la malnutrition et mettre un terme aux effets de la faim transitoire des mères et des enfants.
68. Une ration mensuelle à emporter de 18 kilogrammes d'aliments composés enrichis et de 1,8 kilogramme d'huile sera distribuée aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes; la taille de la ration a été déterminée sachant qu'elle sera partagée à la maison. Les volontaires chargés des soins à domicile enverront les cas critiques dans les centres de santé maternelle et infantile (SMI) pour un suivi de leur état nutritionnel. Les ménages infectés/éprouvés par le VIH/SIDA vivant dans l'insécurité alimentaire recevront également une ration familiale mensuelle de 105 kilogrammes de céréales et de 5,25 kilogrammes d'huile durant la saison des pluies. Ce sera là une contribution importante aux besoins alimentaires de la famille, qui en améliorera la qualité de vie. Une ration mensuelle de 105 kilogrammes de céréales sera également fournie à titre d'incitation à chacun des 150 volontaires chargés des soins à domicile.

⇒ Stratégie d'exécution

69. Le secrétariat du Conseil national contre le SIDA assurera la coordination globale du projet. À l'échelle des régions, l'activité sera coordonnée et exécutée par le secrétariat du Conseil régional contre le SIDA, qui est présent au niveau des *woredas* et des *kebeles*. Des ONG sélectionnées travailleront avec les comités des *woredas* et des *kebeles* s'occupant du SIDA, pour les aider à exécuter et planifier les activités et à renforcer leur capacités. Les ONG assureront le suivi pour que l'exécution soit efficace et dans les délais impartis et soumettront des rapports réguliers sur l'état d'avancement de l'activité. Le Conseil contre le VIH/SIDA au niveau des *woredas* coordonnera les *kebeles* sous sa juridiction. Les comités VIH/SIDA des *kebeles*, composés d'officiels des *kebeles*, de membres des



communautés et des ONG, prépareront les plans d'activités, étudieront les candidatures des volontaires des soins à domicile, superviseront la sélection des bénéficiaires et surveilleront l'état d'avancement de l'activité. Il est prévu que le rôle de ces comités s'accroîtra régulièrement au fur et à mesure que leur savoir-faire et leur expérience s'amélioreront.

70. Des spécialistes de la planification participative locale guideront/faciliteront le processus de mise au point des plans locaux et dispenseront la formation communautaire s'y rapportant. Comme le groupe cible est composé de ménages dirigés par une femme, ces spécialistes seront en première ligne pour mobiliser les communautés, identifier les ménages et s'assurer que les objectifs de l'activité sont pleinement compris, et qu'un suivi est mis en place.
71. Les soins à domicile des bénéficiaires ciblés infectés par le VIH/SIDA seront une composante centrale de la stratégie d'exécution de l'activité. Les comités des *kebeles* assureront la promotion des soins à domicile, le dépistage des demandeurs et assureront le suivi de leur progrès. Le kit de formation standard élaboré par le Ministère de la santé sera utilisé.
72. Les volontaires fourniront des conseils nutritionnels de base et un suivi pour les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Ces conseils porteront entre autre sur l'allaitement pour les mères confirmées séropositives, ou suspectées de l'être, afin de réduire la transmission de la mère à l'enfant. Dans la mesure du possible, les volontaires encourageront les mères à fréquenter les centres de SMI. Ils seront supervisés à la fois par les comités des *kebeles* s'occupant du VIH/SIDA et par l'ONG chargée de l'exécution.

⇒ **Bénéficiaires et avantages escomptés**

73. Le nombre total estimé de bénéficiaires de l'activité VIH/SIDA en milieu urbain est de 57 000 personnes, auxquelles le PAM viendra en aide dans le cadre de trois types d'intervention différents.
74. Il est prévu que 5 964 ménages vivant dans une insécurité alimentaire chronique recevront la ration saisonnière à emporter. En comptant en moyenne six personnes par famille, quelque 35 800 personnes vivant dans l'insécurité alimentaire en bénéficieront chaque année. Partant de l'hypothèse que le nombre de bénéficiaires augmentera de 2 000 personnes en moyenne par an, le nombre de bénéficiaires est estimé à environ 43 800 pour la période de quatre ans.
75. La ration familiale saisonnière aidera les ménages durant les mois de grave pénurie alimentaire. Cet appui diminuera également la nécessité pour eux de recourir à des stratégies de survie à court terme ayant des effets préjudiciables.
76. En outre, 2 982 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes recevront une ration à emporter d'aliments composés enrichis et d'huile. Une ration étant prévue pour trois personnes, en partant de l'hypothèse que le nombre de bénéficiaires augmentera en moyenne de 500 personnes par an, le nombre de bénéficiaires total est estimé à environ 11 000 pour la période de quatre ans. Cette assistance contribuera à satisfaire les besoins nutritionnels accrus durant la grossesse et la lactation et contribuera à améliorer la santé et le développement de l'enfant. Les mères et les enfants seront moins sujets aux infections opportunistes et aux maladies.



77. Les 150 volontaires fournissant des soins à domicile recevront une ration incitative leur permettant de fournir des services à domicile dans les communautés. En comptant en moyenne six personnes par ménage, 900 personnes bénéficieront chaque année de cette mesure incitative. En supposant que le nombre de bénéficiaires augmentera en moyenne de 250 personnes par an, on estime qu'il devrait être d'environ 1 900 personnes pour la période de quatre ans. Le PAM diffusera les principes, les enseignements et la documentation issus de l'expérience MERET du PAM dans le domaine de la planification participative locale en milieu rural pour appuyer plus avant le développement et l'élaboration des méthodes PPL à l'échelle des *kebeles* urbains.

⇒ **Appui, coordination et partenariats**

78. Tant le gouvernement que les donateurs sont de plus en plus convaincus de la nécessité d'appuyer les programmes de lutte contre le VIH/SIDA. Pour avoir un impact durable, il est essentiel de coordonner les activités avec soin et de nouer des partenariats utiles. À l'échelle des communautés, l'aide alimentaire sera associée à d'autres interventions, y compris les conseils, la sensibilisation, le crédit et la formation.
79. Les ONG et les organisations à assise communautaire exécuteront diverses composantes de cette activité. Toutes les prescriptions relatives à l'exécution seront détaillées dans des mémorandums d'accord. Des réunions périodiques de coordination et d'échange d'informations seront prévues.
80. La Banque mondiale est l'un des grands donateurs du programme éthiopien multisectoriel contre le VIH/SIDA, qui porte sur un certain nombre de *woredas* urbains. Ce projet est utile pour assurer la coordination des interventions, y compris de l'aide alimentaire. Pour ce qui est du système des Nations Unies, le groupe thématique de l'ONUSIDA assure une coordination et une collaboration actives. Les objectifs de l'activité du PAM, ses groupes cibles et les modalités d'exécution ont été pleinement intégrés au programme de travail. On s'efforcera d'inclure dans l'intervention les initiatives des autres institutions, en particulier dans les domaines de la sensibilisation au VIH/SIDA, de la formation et du renforcement des capacités. Le PAM participera activement aux activités d'autres instances dirigées par le gouvernement au sein desquelles les questions du VIH/SIDA et de la pauvreté urbaine seront discutées et des stratégies adoptées pour faire face aux nouveaux besoins.

⇒ **Dispositif de suivi**

81. Les indicateurs seront affinés durant l'examen préalable de l'activité, et seront conformes à la stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA. Des données de référence seront collectées, des examens périodiques de l'impact effectués, et les interventions et l'approche participative seront ajustées comme de besoin. Une base de données sur le suivi sera créée avec les organismes de contrepartie. Cette activité sera évaluée à mi-parcours et en fin d'exécution.
82. Compte tenu de l'ampleur du VIH/SIDA en milieu urbain, et des moyens insuffisants dont disposent les communautés pour s'occuper des leurs, des stratégies de retrait du programme ne sont pas encore envisageables. Cependant, des stratégies de retrait de certains ménages et de certains *kebeles* seront prévues.



⇒ *Estimation des coûts*

83. Cette activité fondamentale nécessitera 3 477 tonnes de produits alimentaires par an, pour un COD total de 5,4 millions de dollars pour la durée du programme de pays. La contribution du gouvernement à cette activité est estimée à 0,8 million de dollars.

Liens entre les programmes de développement

84. L'intégration de l'activité sera un critère de sélection crucial des nouvelles communautés bénéficiant d'activités MERET et des nouvelles écoles. Les liens entre l'alimentation scolaire et les activités MERET seront développés et la convergence des zones opérationnelles accrue.
85. Dans les communautés où l'alimentation scolaire et les activités MERET existent déjà, elles seront reliées par le biais des méthodes de planification communautaire habituelles. Le programme MERET a démontré que la planification communautaire locale peut répondre efficacement aux préoccupations locales relatives aux moyens de subsistance. La même méthodologie sera utilisée pour les activités du PAM dans les écoles rurales et les communautés urbaines. L'approche de la planification participative locale sera modifiée et adaptée comme il se doit.
86. Les écoles participant au processus de planification locale pourront demander au programme MERET des agents de vulgarisation, une information et une assistance pour introduire des activités visant à améliorer ou à maintenir leurs écoles. L'agrandissement des écoles, la mise en place d'équipements destinés aux filles, par exemple les latrines séparées, l'amélioration des jardins environnants et la création ou la remise en état des étangs scolaires comptent parmi les activités qui pourraient être appuyées. Un autre domaine dans lequel des liens seront créés est celui de l'achat des excédents alimentaires pour utilisation dans le programme d'alimentation scolaire.

Opérations d'urgence du PAM, interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR) et opérations en faveur de réfugiés

87. Le programme de pays est opérationnel dans les communautés sélectionnées des mêmes zones d'insécurité alimentaire de l'Éthiopie qui ont nécessité de manière répétée d'importantes interventions de secours d'urgence, tous les dix ans, depuis les années 70. Dans les statistiques sur les secours pour la période 1994–2002, on note une corrélation entre les activités d'aide alimentaire du PAM favorisant le développement et une demande réduite de secours d'urgence, mesurée en tonnes, nombre de bénéficiaires et pourcentage de la population dans le besoin. L'évaluation de l'impact effectuée par le PAM en 2002 a en outre souligné que l'aide alimentaire au profit du développement avait réduit les déficits alimentaires annuels de 40 pour cent en moyenne dans les ménages bénéficiant des activités MERET. L'intensification de l'aide au développement réduirait encore les besoins d'interventions de secours massives.
88. Il existe des possibilités d'élargir les leçons tirées des activités de développement pour améliorer l'impact à plus long terme des secours en utilisant les activités et outils de mise en œuvre du développement pour préserver les moyens de subsistance, renforcer les capacités locales et réduire la vulnérabilité face aux chocs. L'aide alimentaire, lorsqu'elle est acheminée par le biais de programmes de création d'emplois basés sur les secours, a dans certains cas représenté un investissement réussi dans la conservation des sols et de l'eau, la remise en état de la voirie rurale et d'autres actifs communautaires. Il existe une marge importante de développement des programmes de création d'emplois en utilisant davantage les outils d'exécution MERET, tels que la planification locale et la conception



d'interventions techniques adaptées, ainsi qu'en recourant à l'alimentation scolaire dans les zones de secours.

89. Le PAM utilise les méthodes d'exécution que sont les activités MERET et l'alimentation scolaire dans ses interventions de redressement en faveur de réfugiés. Il a l'intention de transformer de plus en plus en activités de développement ses opérations dans les zones où vivent les réfugiés.

Activités d'appui

90. Les activités d'appui ci-après sont prévues durant la période du programme de pays:
- assistance technique pour transformer l'approche PPL en un outil adaptable dans divers contextes, notamment les communautés urbaines;
 - formation des personnels nationaux de contrepartie, des partenaires d'exécution et du personnel des projets sur la manière de mettre en place les méthodes PPL et des profils d'évaluation de la performance;
 - renforcement des mécanismes permettant de donner une plus grande place à la sensibilisation au VIH/SIDA et à l'équité entre les sexes dans toutes les activités;
 - mise au point de systèmes de suivi et d'évaluation pour améliorer les résultats et fournir des renseignements sur l'impact, à l'appui de la prise des décisions de gestion;
 - action de plaidoyer en faveur des pauvres au sujet de l'insécurité alimentaire et de la stratégie de réduction de la pauvreté mise en œuvre par le gouvernement;
 - examen de la vulnérabilité et ciblage périodiques.

Principaux problèmes, hypothèses et risques

91. Les principales hypothèses sont les suivantes:
- Les autres interventions de développement, telles que le programme relatif à la sécurité alimentaire de la Banque mondiale, intensifieront avec succès l'activité MERET. Le développement de la production agricole et les initiatives portant sur la création de revenus amélioreront la sécurité alimentaire mais ne suffiront pas à mettre totalement les ménages ruraux à l'abri de l'insécurité alimentaire.
 - Le processus de régionalisation actuellement en cours (décentralisation vers les régions et les *woredas*) viendra à l'appui des activités de réduction de la pauvreté et de renforcement des capacités des divers acteurs de l'État au niveau des régions et des districts.
 - Le PAM sera en mesure de maintenir les effectifs actuels de ses bureaux auxiliaires afin d'appuyer la mise en œuvre décentralisée des activités du programme de pays au niveau des régions et des districts.
 - Des politiques favorables existent dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de l'éducation et du VIH/SIDA.
 - La gestion du risque de sécheresse sera assurée de manière à pouvoir maintenir les activités de développement et les avantages en découlant dans les districts où sévit l'insécurité alimentaire.



- L'aide alimentaire à l'appui du développement est ciblée sur les *woredas* où le déficit alimentaire est le plus marqué, et ne comble qu'une partie des besoins de la communauté locale. Elle ne représente que 0,8 pour cent de la consommation annuelle de céréales du pays et 15 pour cent des importations d'aide alimentaire. De ce fait, le risque de déplacement du marché et de dépendance est insignifiant.

PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

Examen préalable

92. Des examens préalables de chaque activité seront effectués, en mettant particulièrement l'accent sur l'inclusion d'activités MERET génératrices de revenu et sur l'introduction de la planification communautaire dans l'activité d'alimentation scolaire. Pour les activités MERET, on étudiera la conception des activités génératrices de revenu. Pour l'alimentation scolaire, on étudiera la mise en place du processus de planification à l'échelle communautaire. Pour le programme en milieu urbain, on étudiera le ciblage et la faisabilité d'un impact durable en matière de développement. Dans toutes les activités, les questions des liaisons, des partenariats et de la sensibilisation doivent être examinées de très près. Enfin, les indicateurs du programme de pays seront examinés et affinés.
93. Les membres des équipes chargées de l'examen préalable viendront des institutions des Nations Unies, des organismes de contrepartie de l'État, des ONG et des donateurs. Les missions se dérouleront durant le dernier trimestre de 2002. Leurs conclusions constitueront les nouveaux accords relatifs aux activités qui seront passés avec le Ministère des finances et du développement économique.

Exécution du programme

⇒ *Effectifs du bureau de pays*

94. Le PAM maintiendra une forte présence sur le terrain grâce à son réseau de bureaux auxiliaires. Le personnel de ces bureaux sera chargé du suivi des activités du PAM. Ces bureaux devront suivre le rythme de la décentralisation croissante des pouvoirs et des ressources par le gouvernement vers les régions et les districts.

⇒ *Coordination du programme de pays*

95. Un comité de coordination du programme de pays coordonnera l'ensemble des activités du programme. Les responsabilités de ce comité seront notamment la mobilisation des ressources, la coordination des partenariats, la répartition des ressources entre les activités et les régions, et l'examen des résultats du programme, y compris ciblage et gestion fondée sur les indicateurs convenus. Le comité sera convoqué aux niveaux fédéral et régional, sous la présidence du Ministère et du Bureau des finances et du développement économique. Les réunions se tiendront deux fois par an, en début d'année, pour examiner et approuver les résultats de l'année écoulée, les plans de travail de l'année future et la répartition des ressources y afférente, et en milieu d'année, pour examiner les résultats en ce qui concerne les liaisons entre les activités, les partenariats, la sensibilisation et la mobilisation des ressources, et pour approuver les corrections de trajectoire à mi-parcours.



⇒ **Achat des produits et logistique**

96. Le PAM achètera jusqu'à 50 pour cent des produits localement, sous réserve que les quantités et la qualité souhaitées puissent être trouvées. Les années où les récoltes seront bonnes, et les prix bas sur les marchés, le PAM tentera d'acheter sur place des quantités supérieures à celles qu'il achètera durant les années de soudure. Dans la mesure du possible, compte tenu des dates des contributions en espèces et des conditions se rapportant à ces dernières, le PAM suivra les fluctuations saisonnières des marchés et des prix, mettant davantage l'accent sur les achats locaux durant les périodes de l'année où la demande effective du marché est insuffisante.
97. Les achats locaux seront effectués par le biais de trois dispositifs, à savoir:
- **Appels d'offres nationaux pour faire appel à la concurrence:** En 2000, les fournisseurs nationaux ont vendu presque 41 000 tonnes de produits alimentaires au PAM (opérations d'urgence, interventions en faveur de réfugiés, programmes de développement); ce chiffre est passé à 73 540 tonnes en 2001. Il s'agit là du dispositif de passation des marchés locaux le plus développé, et le plus gros des achats locaux seront effectués par ce biais.
 - **Appels d'offres régionaux destinés aux coopératives de producteurs et aux associations d'agriculteurs:** On fera appel à ce dispositif autant que possible, en tenant compte du fait que son potentiel est limité du point de vue des quantités mais qu'il est important pour optimiser les rendements des agriculteurs.
 - **Achat expérimental de produits locaux en reliant les activités d'alimentation scolaire aux communautés MERET ayant des excédents de produits agricoles:** Cette activité ne devrait pas porter sur des quantités importantes mais offrira de bonnes possibilités de liaison entre les écoles locales et la production vivrière. Ce dispositif nécessitera un personnel supplémentaire et un appui financier pour la recherche, la conception et l'exécution.
98. Les organismes d'exécution ont désormais des capacités de gestion des produits. Les produits importés ou achetés localement seront livrés sur les sites convenus. Le PAM continuera de fournir des conseils et un appui en matière de logistique et d'entreposage des produits. L'Éthiopie recevra une subvention TTEM de 50 pour cent pour les activités MERET et d'alimentation scolaire, et de 75 pour cent pour l'activité en milieu urbain. Ce mode de partage des coûts sera maintenu pour toute la durée du programme de pays.

Stratégie de retrait et pérennité de l'action

99. Le programme de pays du PAM est axé sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables de l'Éthiopie qui vivent dans l'insécurité alimentaire. Des avantages considérables doivent en découler en matière de développement pour que ce groupe de population sorte du cercle vicieux de la simple survie, de l'extrême vulnérabilité et des crises répétées. En utilisant l'aide alimentaire pour investir dans le capital productif et humain des communautés, on renforce la possibilité pour la communauté de parvenir à bénéficier d'un appui au développement.
100. L'activité MERET est opérationnelle dans une communauté durant trois à cinq ans, puis se déplace vers une autre communauté. L'évaluation de l'impact du programme MERET montre que le développement de la production agricole a réduit le déficit alimentaire de deux mois, que l'amélioration du fourrage a amélioré la productivité de l'élevage de 47 pour cent des membres des communautés, et que l'augmentation du nombre de voies de desserte a amélioré l'accès aux services et aux marchés pour 60 pour cent d'entre eux. En outre, des avantages remarquables ont été obtenus par les femmes. Les femmes interrogées



ont dit que le déficit vivrier avait diminué de 2,3 mois et qu'elles passaient de une à cinq heures de moins à aller chercher l'eau, et de une à six heures de moins à la collecte du bois.

101. Le gouvernement a récemment lancé une politique de décentralisation des pouvoirs décisionnels et d'octroi de dons globaux aux districts, ce qui améliorera encore la pérennité de l'action et facilitera le retrait du PAM de certaines communautés. Les collectivités locales auront plus de responsabilités pour arrêter les priorités et disposeront de ressources accrues et d'un pouvoir discrétionnaire pour satisfaire les besoins locaux. Les investissements considérables du programme MERET dans la planification à l'échelle locale et les actifs productifs seront un avantage important pour les communautés au fur et à mesure qu'elles deviennent aptes à bénéficier des principaux programmes de développement et des flux de ressources non alimentaires. D'autres organismes d'aide bilatérale et multilatérale prévoient aussi d'allouer des fonds accrus aux districts.
102. De même, l'activité d'alimentation scolaire bénéficiera de la stratégie du programme de pays et de l'évolution des politiques éthiopiennes. Au fur et à mesure que les moyens de subsistance des familles s'amélioreront, le rôle que jouent les enfants dans les tâches domestiques et productives diminuera et les coûts d'opportunité de la fréquentation de l'école baisseront. La nécessité de l'alimentation scolaire sera donc moindre.
103. Le programme de pays reconnaît que le VIH/SIDA est un problème majeur, notamment en milieu urbain. Une action et des progrès importants seront requis au niveau national, et des dispositifs de planification du gouvernement, de renforcement des capacités et d'appui extérieur sont en train d'apparaître. Le PAM continuera d'examiner la pertinence de son aide en milieu urbain.

Suivi et vérification des comptes du programme

104. La gestion du programme de pays sera fondée sur les résultats. Le comité de coordination du programme, tant au niveau fédéral que régional, examinera les plans de travail et les réalisations au regard des indicateurs recensés pour l'activité, y compris les données de référence du Programme éthiopien de réduction de la pauvreté et de développement durable, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et les objectifs de développement du Millénaire. Le comité examinera aussi la qualité des résultats des partenaires d'exécution, les réalisations en matière de mobilisation des ressources, les liens établis entre les activités, les partenariats et les activités de sensibilisation. Enfin, au niveau fédéral, il examinera les résultats régionaux.
105. Pour chaque activité, des rapports annuels complets seront préparés. Ils comprendront des états financiers vérifiés, des compte rendus sur les mouvements de produits et l'utilisation de ces derniers, ainsi que sur les réalisations, fondés sur les plans de travail annuels et les indicateurs retenus. Ces rapports seront examinés par le comité chargé de la coordination de chaque activité avant d'être présentés au comité de coordination du programme de pays.

Évaluation

106. Pour chaque activité, des données de référence existeront pour faciliter l'évaluation et apprécier l'impact. Une évaluation à mi-parcours est prévue, avec la participation active des autres membres exécutifs du Groupe des Nations Unies pour le développement, pour examiner les réalisations du programme de pays et les hypothèses de planification. En particulier, seront évalués: le ciblage, les progrès de la sécurité alimentaire et de la sécurité des moyens de subsistance des communautés, et le rôle de l'aide alimentaire. On évaluera l'efficacité des principales stratégies du programme de pays: la participation



communautaire, la création d'actifs productifs, la création de revenus, les liaisons entre les programmes, les partenariats, la sensibilisation au VIH/SIDA, l'intégration des femmes et notamment le respect des Engagements du PAM en leur faveur, ainsi que la coordination avec le gouvernement, les autres donateurs et institutions. On se penchera également sur la contribution du programme de pays au Programme éthiopien de réduction de la pauvreté et de développement durable, au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et aux objectifs de développement du Millénaire. Chaque activité fera également l'objet d'une évaluation finale à la fin du programme de pays.

RECOMMANDATION

107. Pour le programme de pays proposé pour l'Éthiopie, qui couvre la période 2003-2006, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 56,1 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base.



ANNEXE I

RÉSUMÉ DU SSP POUR L'ÉTHIOPIE (WFP/EB.2/2002/4/3)

L'Éthiopie est l'un des plus pauvres parmi les pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. Son produit intérieur brut (PIB) par habitant est tombé de 154 dollars E.U. en 1983 à 98 dollars E.U. en 2000. L'Éthiopie se classe actuellement au 158ème rang des 162 pays de l'indicateur du développement humain du PNUD et au 141ème rang des 143 pays de l'indicateur sexospécifique du développement humain.

L'économie du pays est basée sur l'agriculture, qui représente 52 pour cent du PIB; 83 pour cent de la population sont constitués de ruraux pratiquant l'agriculture de subsistance. La croissance démographique dépasse la croissance agricole qui souffre des effets de catastrophes naturelles répétitives et d'une base de ressources naturelles en diminution. Les possibilités de génération de revenus sont limitées. En conséquence, 49 pour cent de la population vit dans l'insécurité alimentaire chronique et souffre de malnutrition parce qu'elle ne peut produire suffisamment, ni acheter de quoi subvenir à ses besoins minimum. Entre 1990 et 2001, une moyenne de 5,6 millions de gens victimes de pénuries alimentaires aiguës causées par des catastrophes naturelles ou dues à l'homme ont reçu des secours alimentaires du gouvernement, de donateurs internationaux et d'ONG.

Phénomène aggravant l'insécurité alimentaire, 3 millions de personnes sont atteints du VIH/SIDA, chiffre dépassé par deux pays seulement de l'Afrique subsaharienne. La prévalence du VIH/SIDA chez les adultes atteint en moyenne 15 pour cent dans les régions urbaines. La capacité de faire face à l'insécurité alimentaire est encore compromise par les faibles taux de scolarisation. Seulement 57 pour cent des enfants et 47 pour cent des filles d'âge scolaire sont inscrits dans les écoles primaires.

La stratégie de l'actuel programme de pays du PAM consiste à appuyer les stratégies de lutte contre la pauvreté du gouvernement en ciblant les groupes les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire, en particulier les femmes et les enfants. L'aide alimentaire, complétée par des activités de secours chaque fois que surgissent des besoins auxquels il faut répondre de toute urgence, promouvra les initiatives communautaires atténuant les effets des catastrophes, créant des avoirs productifs et donnant aux gens les moyens d'accéder à des moyens de subsistance plus durables.

Le programme sera amélioré dans trois domaines:

- Le PAM utilisera les vingt années d'expérience de la préservation de l'environnement qu'il a acquises en Éthiopie pour créer des avoirs productifs au niveau des communautés et des ménages afin de préparer le passage à des moyens de subsistance plus durables.
- Des liens seront établis entre l'alimentation scolaire et les activités de conservation orientées vers la production qui font appel à des méthodes de planification axées sur la participation et pilotées par la communauté. Une convergence s'établira progressivement entre les secteurs opérationnels.
- Les efforts du PAM en milieu urbain porteront essentiellement sur les femmes, les enfants et d'autres groupes vulnérables au VIH/SIDA et engloberont les corridors péri-urbains.



Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM centre ses activités de développement sur cinq objectifs, dont quatre seront couverts dans le présent schéma de stratégie de pays (SSP):

- permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux, ainsi que leurs besoins sanitaires connexes.
- permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation.
- donner aux familles pauvres la possibilité d'acquérir des actifs et de les conserver.
- permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.

Le présent SSP constituera la base de la préparation d'un programme de pays de quatre ans couvrant la période 2003 à 2006 qui coïncidera avec les cycles des programmes d'autres organisations des Nations Unies en Éthiopie. Il a été établi en concertation avec les institutions gouvernementales, les organismes des Nations Unies, les ONG et les donateurs. Des possibilités d'amélioration des partenariats et des activités de programmation conjointes ont été aménagées.

POINTS SAILLANTS DU DEBAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE SSP ÉTHIOPIE (WFP/EB.2/2002/RÉSUMÉ)

Plusieurs membres se sont dits satisfaits de l'orientation que reflétait le SSP, et en particulier de l'accent qu'il mettait sur l'alimentation scolaire, les activités de prévention de l'infection par le VIH/SIDA et d'atténuation des effets de l'épidémie et la promotion de la parité hommes-femmes.

Plusieurs représentants ont demandé quels étaient les avantages comparatifs du PAM en Éthiopie étant donné les activités qu'il menait depuis longtemps dans le pays. Le Secrétariat a répondu que les résultats préliminaires de l'évaluation d'impact avaient montré que ces avantages comparatifs consistaient notamment en une solide orientation vers les activités de terrain, une bonne connaissance des populations cibles et une souplesse permettant d'adapter les interventions aux besoins alimentaires des populations tout en les aidant à mener à bien des initiatives pour élever leurs revenus, accroître la production et réduire les besoins de secours d'urgence.

Un représentant, se référant aux critères de vulnérabilité appliqués par le PAM pour le ciblage des activités et à sa stratégie de partenariat, s'est demandé si l'un et l'autre étaient compatibles, par exemple lorsque les partenaires opéraient dans des régions qui n'étaient pas les plus vulnérables au regard des critères de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité (ACV). Le Secrétariat a répondu que les partenariats revêtaient une grande importance pour le PAM et qu'en Éthiopie, il avait été délégué aux régions plus de responsabilités pour qu'elles puissent gérer leurs propres ressources. De ce fait, les régions étaient maintenant mieux à même de collaborer avec les partenaires et de contribuer aux activités du PAM au moyen de leurs propres ressources. Le Conseil a relevé la nécessité d'obtenir une quantité suffisante d'articles non alimentaires pour réaliser les objectifs des activités de développement, comme l'accroissement des revenus et des avoirs des ménages, lesquels aboutiraient à un renforcement de la sécurité alimentaire.



Plusieurs membres ont demandé davantage d'information sur la stratégie suivie par le PAM en matière d'achats locaux de produits alimentaires, relevant les effets négatifs que pourrait avoir l'importation de denrées alimentaires. Le Secrétariat a répondu qu'en Éthiopie, le PAM suivait une triple stratégie en matière d'achats: achats pour utilisation à l'étranger (principalement céréales); achats pour utilisation en Éthiopie; et achats à des fins de développement dans les régions où le PAM pouvait s'employer à appuyer les agriculteurs locaux au moyen d'activités vivres pour la création d'actifs. Il a souligné que le PAM encourageait vivement les donateurs à appuyer cette triple stratégie et à fournir des contributions en espèces lorsque cela était possible.

Le Conseil a accueilli favorablement la récente évaluation d'impact et attendait avec intérêt de prendre connaissance du rapport détaillé sur ses conclusions. Il a été noté que les résultats de cette évaluation seraient pris en considération pour l'élaboration du programme de pays. Le rapport détaillé serait sans doute prêt en juin, et il ressortait de ses conclusions préliminaires que les activités d'aide au développement avaient donné des résultats positifs, en particulier en réduisant les besoins de secours d'urgence dans les régions où le PAM appuyait des activités de développement.

Plusieurs représentants ont observé que l'épidémie de VIH/SIDA avait un impact très sérieux en milieu aussi bien rural qu'urbain: deux autres pays du monde seulement avaient un plus grand nombre de séropositifs et de malades du SIDA, et il y avait en Éthiopie 1 million d'orphelins du SIDA. Le programme national de lutte contre le SIDA élaboré par le gouvernement inspirait les activités menées par le PAM dans ce domaine, et le Conseil national pour la lutte contre le SIDA serait l'agent d'exécution associé aux interventions du PAM en milieu urbain. Un membre, se référant aux problèmes nutritionnels des femmes et des enfants, a recommandé au PAM d'étudier les moyens de s'attaquer à ce problème dans le cadre d'une approche plus intégrée. Le Secrétariat a répondu que de nouvelles possibilités de partenariat, notamment pour la réalisation du programme de santé maternelle et infantile, se présenteraient dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le SIDA.

Plusieurs membres ont souhaité savoir quel avait été le rôle joué par le PAM dans le processus d'élaboration du document de stratégie de réduction de la pauvreté en Éthiopie. Le Secrétariat a répondu que le PAM participait activement aux travaux des groupes de travail chargés de la sécurité alimentaire, de l'environnement et de la promotion de la parité hommes-femmes, et que le Programme représentait également le système des Nations Unies au Comité national pour la sécurité alimentaire.



PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE

But national	Indicateurs de performance*	Hypothèses et risques
Contribuer à la réduction de la pauvreté absolue (par le relèvement des revenus des ménages, l'accès aux biens et services essentiels et le maintien d'un environnement politique stable, avec de plus en plus de prise de responsabilité)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminution des taux de malnutrition des nourrissons, des enfants de moins de 5 ans et des mères* ➤ Augmentation du taux de scolarisation dans le primaire, notamment pour les filles ➤ Baisse du taux d'infection par le VIH/SIDA ➤ Baisse de la proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté ➤ Amélioration du classement du pays dans l'indicateur du développement humain ➤ Augmentation de l'espérance de vie (par sexe) ➤ Réduction de la transmission du VIH/SIDA 	<p>Aucune situation d'urgence de grande ampleur, d'origine naturelle ou humaine, ne détourne les ressources.</p> <p>Le processus de régionalisation soutient les activités de réduction de la pauvreté.</p>

Note: Le but national et celui du programme de pays, l'objet de ce dernier et de chacune de ses activités, et la hiérarchie des principaux résultats sont conformes aux lignes directrices de l'action du PAM.



* Les indicateurs de performance sont conformes à ceux du projet de document stratégique de lutte contre la pauvreté.

PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE

But du programme de pays	Indicateurs d'impact	Hypothèses et risques
<p>Renforcer les moyens dont disposent les ménages vivant dans l'insécurité alimentaire, notamment ceux qui sont dirigés par une femme, et les autres groupes vulnérables pour faire face à l'insécurité alimentaire saisonnière et pour accroître leur sécurité alimentaire et sécuriser leurs moyens de subsistance pour l'avenir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Baisse de la part du revenu moyen des ménages pauvres dépensée pour la nourriture de 60,2 pour cent en 1995/1996** à 5 pour cent en 2005/2006 ➤ Diminution des besoins de secours alimentaires dans les zones où le programme est opérationnel ➤ Augmentation de l'apport énergétique des ménages pauvres de 1 938 kilocalories en 1995/1996 à 2 100 kilocalories en 2005/2006 ➤ Augmentation du taux de scolarisation dans les zones bénéficiant du programme d'alimentation scolaire ➤ Stabilisation ou diminution de la fréquence et de la durée des maladies des membres des familles atteintes par le VIH/SIDA 	<p>Les politiques restent favorables dans les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de l'éducation et du VIH/SIDA.</p> <p>Pas de changement de cap majeur des priorités des donateurs concernant les transferts de ressources alimentaires.</p> <p>Persistance de la volonté et de l'engagement politiques.</p>
Objet du programme de pays	Indicateurs des résultats du programme de pays***	Hypothèses et risques
<p>1 Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vivant dans les zones d'insécurité alimentaire, en particulier ceux qui sont dirigés par une femme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proportion des ménages adoptant des moyens de subsistance plus durables grâce aux techniques MERET dans les zones du programme MERET ➤ Proportion des ménages qui créent/entretiennent des actifs sans aide alimentaire du programme ➤ Augmentation des revenus ➤ Nombre de techniques reproduites dans les communautés adjacentes ➤ Fourniture de 134 824 tonnes de produits alimentaires (de première nécessité) 	<p>Le gouvernement et les partenaires utilisent le surcroît de capacité de la communauté pour créer des partenariats séquentiels avec elle.</p> <p>Les ressources suffisantes (alimentaires et autres) sont affectées et débloquées dans les délais requis.</p>

** Gouvernement éthiopien, Système de suivi du bien-être social (1995/1996)

*** Seront affinés au moment de l'examen préalable de l'activité et de la formulation du plan d'opérations.

PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE

<p>2 Investissement par les ménages des zones d'insécurité alimentaire dans l'éducation des enfants, notamment des filles, pour améliorer le capital humain.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation du nombre d'élèves dans les écoles bénéficiant de l'aide ➤ Suppression des inégalités entre les sexes dans les écoles bénéficiant de l'aide d'ici à 2005 ➤ Augmentation du taux de scolarisation des enfants des zones pastorales/agropastorales ➤ Fourniture de 14 792 tonnes de produits alimentaires (de première nécessité) 	<p>Le gouvernement et d'autres organisations compétentes continuent d'améliorer la capacité scolaire et la qualité de l'éducation.</p>
<p>3 Amélioration du statut nutritionnel des ménages dirigés par une femme qui sont infectés/touchés par le VIH/SIDA et vivent dans l'insécurité alimentaire dans les <i>woredas</i> pauvres d'Addis-Abeba.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accroissement des dépenses non alimentaires des ménages ➤ Diminution de la fréquence/durée des maladies opportunistes ➤ Fourniture de 13 908 tonnes d'aliments essentiels 	<p>Il existe localement une capacité de contrepartie efficace (ou pouvant être renforcée pour le devenir).</p>
<p>Objet de chaque activité du programme de pays</p>	<p>Indicateurs des résultats de l'activité***</p>	
<p>1.1 Participation des ménages, des groupes et des institutions locales à la prise des décisions concernant leur propre développement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Groupes d'utilisateurs bénéficiant de l'aide et fonctionnant efficacement dans chacune des 61 zones modèles (une par <i>woreda</i>) ➤ Groupe organisé sur chaque site MERET ➤ 25 pour cent des femmes des équipes chargées de la planification à l'échelle communautaire occupent des postes décisionnels d'ici à 2006 ➤ Des groupes (hommes, femmes, enfants) sont organisés pour assurer la gestion des actifs et/ou des activités génératrices de revenus 	<p>L'environnement est favorable à la participation des communautés aux activités des projets (main-d'œuvre, temps).</p>

*** Seront affinés au moment de l'examen préalable de l'activité et de la formulation du plan d'opérations.

PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE

<p>1.2 Renforcement à tous les niveaux de la capacité technique, organisationnelle et de gestion du programme des participants des communautés et des partenaires d'exécution</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Amélioration de la performance sur les sites grâce à l'évaluation communautaire et technique ➤ Augmentation de la proportion de membres des communautés et des auxiliaires de développement satisfaits 	<p>Le gouvernement continue de s'engager en faveur de la création/du maintien des unités nationales et régionales fournissant des services aux projets.</p>
<p>1.3 Amélioration de la productivité des terres et régénération des ressources naturelles tout en assurant la création et l'entretien des actifs des ménages.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La moitié des actifs créés sont progressivement sous le contrôle de femmes**** ➤ Au moins 50 pour cent des ménages (y compris ceux dirigés par une femme et les plus vulnérables) ont amélioré leur planification et augmenté leurs revenus ➤ La planification s'est améliorée dans 61 zones modèles ➤ Dix techniques ou pratiques nouvelles sont utilisées dans les 61 zones modèles 	<p>L'engagement des parties prenantes ne cesse pas.</p> <p>Les activités des projets restent parmi les priorités des communautés.</p> <p>Le régime foncier et les droits d'utilisation des sols sont acceptables et favorables à une bonne gestion des ressources et à la création d'actifs.</p>
<p>1.4 Des possibilités de création de revenus sont offertes et intégrées à un système amélioré de gestion des terres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dix possibilités testées de création de revenus sont offertes aux ménages, notamment à ceux qui sont dirigés par une femme et vulnérables ➤ Nombre de personnes ayant acquis des compétences pour former à la création d'activités génératrices de revenus (dont 50 pour cent sont des femmes) 	<p>L'environnement est favorable à la participation des communautés aux activités des projets (main-d'œuvre, temps)</p> <p>Les marchés absorbent la production des ménages et les prix encouragent la poursuite de la production.</p> <p>Il existe un accès aux marchés, aux services et à l'information.</p>

**** La prise en compte de cet indicateur nécessitera un inventaire, qui devra être inclus dans l'évaluation de l'impact en cours.

PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE		
2.1 Un système incitatif, y compris des actions spéciales en faveur des filles, est élaboré plus avant et mis en oeuvre.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminution de 50 pour cent du taux d'abandon scolaire des filles et des garçons ➤ Augmentation de 20 pour cent par an des taux de scolarisation des filles et des garçons ➤ Augmentation de la proportion de filles ayant terminé le second cycle de l'enseignement (de la 5ème à la 8ème) 	<p>Les enseignants/fonctionnaires des écoles voient l'alimentation scolaire d'un bon oeil.</p> <p>Les traditions culturelles évoluent et appuient l'éducation des filles.</p> <p>La rotation des enseignants ne fait pas obstacle à l'exécution..</p>
2.2 Création d'un système communautaire de gestion de l'alimentation.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des aliments sont distribués durant 90 pour cent du calendrier scolaire ➤ Au moins 50 pour cent des membres des comités chargés de l'alimentation scolaire sont des femmes, lesquelles ont un rôle progressivement accru dans 50 pour cent de ces comités ➤ Un personnel chargé de la préparation des aliments appuyé par la communauté est présent sur tous les sites 	<p>L'environnement est favorable à la participation des communautés aux activités des projets (main-d'œuvre, temps).</p>
2.3 Prise de conscience accrue par les ménages de l'importance de l'instruction, notamment des filles, et ses liens avec la santé et l'hygiène, le VIH/SIDA et la sécurité alimentaire.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 25 pour cent des ménages ayant des enfants en âge scolaire dans les écoles bénéficiant de l'appui du PAM reçoivent bien les messages concernant les liens entre activités ➤ Les partenaires apportent chaque année 40 pour cent des ressources complémentaires (y compris des contributions en nature) 	<p>Des partenariats sont possibles compte tenu du choix des écoles bénéficiant de l'aide pour fournir des activités complémentaires.</p> <p>Les partenaires reconnaissent l'importance de l'intervention du PAM.</p> <p>Les bureaux de l'agriculture, de la santé et de l'éducation collaborent au niveau régional et à celui des <i>woredas</i>.</p>
3.1 Les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes infectés/éprouvés par le VIH/SIDA et vivant dans l'insécurité alimentaire reçoivent des vivres et une assistance nutritionnelle .	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Diminution du taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans ➤ Diminution du taux des infections opportunistes 	



PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE

3.2 Le système de soins à domicile est renforcé pour les personnes infectées/éprouvées par le VIH/SIDA.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des conseillers pour les soins à domicile sont formés et opérationnels ➤ La proportion de personnes infectées/éprouvées par le VIH/SIDA recevant des soins à domicile a augmenté 	Les politiques gouvernementales continuent d'appuyer l'exécution de l'activité par l'entremise des ONG.
3.3 La capacité de planification participative locale et d'action des groupes communautaires contre le VIH/SIDA sont renforcées.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Taux d'adoption des principes PPL dans les méthodes de planification des <i>kebeles</i> ➤ Nombre d'initiatives lancées par la communauté contre le VIH/SIDA 	
Principaux résultats	Indicateurs de résultat***	Hypothèses ou risques
1.1.1 Le rôle approprié de l'aide alimentaire est expliqué aux principaux fonctionnaires de l'État et aux autres organisations concernées (donateurs, Nations Unies, ONG, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de réunions des comités de coordination du programme aux niveaux fédéral et régional ➤ Nombre de campagnes et de visites d'information entreprises ➤ Des composantes clés sont intégrées dans d'autres programmes avec des responsabilités MERET ➤ Les programmes de création d'emplois sont revus pour inclure les enseignements concernant le développement 	Les ressources et les apports complémentaires sont fournis dans les délais requis.
1.1.2 Des sessions d'information sont organisées pour encourager la participation des femmes à la prise des décisions.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre et catégories de décideurs régionaux et d'organisations féminines locales ayant bénéficié de ces sessions ➤ Nombre de sessions d'information organisées localement 	

*** Seront affinés au moment de l'examen préalable de l'activité



PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE

<p>1.1.3 La PPL et les profils d'évaluation de la performance se font, y compris des sessions visant à encourager la participation des femmes à la prise des décisions et aux processus d'exécution.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de sessions d'information organisées à tous les niveaux ➤ Plus de 10 000 ménages différents participent aux activités de PPL (planification, suivi et évaluation, examen des techniques) ➤ 50 pour cent des planificateurs sont des femmes qui prennent une part active à la prise des décisions 	
<p>1.1.4 Les conclusions des profils d'évaluation de la performance sont utilisées dans les plans établis par PPL.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 80 pour cent des sites utilisant la PPL modifient leurs plans sur la base des conclusions des profils d'évaluation de la performance 	
<p>1.1.5 Des partenariats et coalitions complémentaires avec d'autres organismes (Nations Unies, donateurs, ONG, autres services de l'État) sont identifiés et établis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'initiatives de collaboration convenues et mises en oeuvre 	
<p>1.2.1 L'approche, la méthodologie, les directives et les normes techniques relatives à la PPL et aux profils d'évaluation de la performance sont établies, mises à jour et développées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Méthodes PPL mises à jour et affinées d'ici à 2003 ➤ Profils de la performance établis sur 500 sites PPL 	<p>Des ressources suffisantes continuent d'être fournies (personnel et budget).</p>
<p>1.2.2 La formation est dispensée en fonction des besoins identifiés du personnel de contrepartie, des agriculteurs ou du personnel des organisations partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 10 000 ménages ont reçu une formation, y compris pour les activités génératrices de revenus, d'ici à 2006 ➤ D'ici à 2006, la participation des femmes a augmenté de 50 pour cent par rapport à 2002 ➤ 1 500 membres des personnels de contrepartie ont reçu une formation (10 pour cent de femmes) 	<p>Il existe une volonté d'apprendre de nouvelles approches et de partager les enseignements avec les autres.</p>
<p>1.2.3 Des dispositifs sont conçus et des activités mises en oeuvre pour promouvoir les méthodes de prévention et de lutte contre le VIH.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation dispensée sur 500 sites PPL ➤ 50 pour cent des stagiaires sont des femmes** 	
<p>1.2.4 Les services de contrepartie des <i>woredas</i> sont équipés de moyens de transport et de traitement des données pour assurer le suivi et l'évaluation du programme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 61 zones modèles disposent du matériel fonctionnel minimum consacré aux activités MERET 	<p>Les ressources mises à la disposition du PAM et des institutions de contrepartie appuient les changements envisagés.</p>



PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE

<p>1.2.5 Le système de suivi et d'évaluation est opérationnel et sert à prendre les décisions et à mener les actions de sensibilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Système de suivi et d'évaluation mis au point et opérationnel d'ici à décembre 2003 ➤ Rapports de suivi reçus de 100 pour cent des <i>woredas</i> ➤ 85 pour cent des rapports sont reçus dans les délais requis d'ici à la fin du projet 	<p>Les ressources et les moyens requis sont disponibles dans les <i>woredas</i>.</p>
<p>1.2.6 Sur la base des évaluations et des études de cas, les meilleures pratiques sont documentées et diffusées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de cas documentés 	
<p>1.2.7 L'enseignement environnemental et le programme de cours concernant la sensibilisation relative aux ressources naturelles relie les activités MERET au système d'enseignement primaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toutes les équipes de planification ont reçu une formation sur les synergies possibles d'ici à 2003 ➤ Les programmes de cours (de la 1ère à la 6ème) ont été améliorés d'ici à 2004 ➤ La formation en cours d'emploi des enseignants est achevée d'ici à 2005 	<p>Les collectivités régionales appuient les liens entre les activités.</p>
<p>1.3.1 Les sols et les ressources hydriques des familles agricoles sont protégées et utilisées de manière productive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 80 pour cent des sites PPL ont mis en œuvre des mesures efficaces et diversifiées de conservation des sols et de l'eau 	
<p>1.3.2 Les ressources naturelles communautaires sont créées ou remises en état, y compris la bonification des terres communales dégradées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 72 000 hectares de terres dégradées sont converties en zones de production et en sites de reboisement d'ici à 2006 	<p>Les ressources et les apports complémentaires sont fournis dans les délais requis.</p>
<p>1.4.1 Des groupes d'usagers communautaires, comprenant des femmes et des représentants des groupes vulnérables, sont constitués et maintenus pour une planification, une mise en valeur et une gestion participatives des bassins versants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 500 groupes d'usagers sont constitués pour la gestion des actifs communautaires et les activités génératrices de revenus d'ici à 2006 ➤ Toutes les équipes de planification comprennent des femmes participant activement à la prise des décisions et à l'exécution ➤ Toutes les équipes de planification comprennent des représentants des groupes vulnérables participant activement à la prise des décisions et à l'exécution 	<p>Le gouvernement est favorable à la méthodologie participative et privilégie le renforcement des capacités pour que le personnel soit opérationnel.</p> <p>L'administration locale du programme appuie la participation des femmes et des membres des groupes vulnérables.</p>

PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE		
1.4.2 Des activités agricoles génératrices de revenus sont mises au point et testées pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une gamme efficace d'activités agricoles génératrices de revenus adaptées au contexte des ménages vulnérables est mise à l'essai et adoptée d'ici à 2006 	Du temps et des moyens sont disponibles pour apprendre, diffuser et approfondir les connaissances.
2.1.1 Le système de ciblage servant à sélectionner les écoles et les communautés MERET est harmonisé.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 80 pour cent des nouvelles écoles participant au programme d'alimentation scolaire sont situées dans des communautés MERET 	Il existe une volonté de collaborer au ciblage à tous les niveaux (au sein du Gouvernement éthiopien).
2.1.2 Les discussions sont achevées avec les parents et les dirigeants communautaires pour recenser les problèmes faisant obstacle à la participation	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 80 pour cent des écoles ont créé leur comité de gestion ➤ 25 pour cent des écoles documentent les problèmes faisant obstacle à la participation communautaire 	Les organismes de contrepartie et les partenaires sont prêts à associer les communautés au processus de diagnostic.
2.1.3 Le système d'incitation destiné aux filles est mis à l'essai à titre expérimental	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 10 000 filles bénéficient de cet appui 	
2.1.4 Le système de suivi et d'évaluation est rendu efficace.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les rapports de 75 pour cent des écoles sont reçus dans les délais requis ➤ Des unités de gestion sont créées à l'échelle des régions et des <i>woredas</i> 	
2.1.5 On note une volonté accrue de résoudre les problèmes d'égalité entre les sexes, notamment dans le domaine de l'éducation.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de séances de sensibilisation organisées 	
2.2.1 Une formation et un appui sont fournis en matière de gestion et de préparation des aliments dans les écoles.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tous les directeurs d'école ont reçu la formation ➤ Tous les comités de gestion des écoles ont été formés (par les directeurs d'école) ➤ Tous les articles non alimentaires ont été fournis 	
2.2.2 L'alimentation scolaire est gérée de manière compétente localement dans les écoles.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un personnel chargé de la préparation des aliments est en place dans toutes les écoles ➤ L'infrastructure et le matériel requis sont en place ➤ Les communautés reçoivent un appui (bois, salaires, main-d'œuvre) 	L'environnement est favorable à une participation des communautés aux activités des projets (main-d'œuvre, temps).





PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE		
2.2.3 Les livraisons de produits alimentaires aux écoles sont organisées.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les comités de gestion des écoles examinent/supervisent la livraison des produits dans les délais requis ➤ Les aliments sont livrés à temps 	
2.2.4 Le rôle approprié de l'aide alimentaire est expliqué aux principaux fonctionnaires de l'État et aux autres organisations concernées (donateurs, Nations Unies, ONG, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le rôle que joue l'aide alimentaire pour améliorer l'accès à l'éducation est publiquement reconnu par les fonctionnaires de l'État, et est précisé dans les plans annuels sur l'éducation. ➤ Le PAM participe aux instances d'élaboration des grandes orientations et de coordination à l'échelon fédéral et régional ➤ Des visites sont effectuées sur le terrain par les fonctionnaires du gouvernement fédéral et des collectivités régionales ainsi que par les donateurs 	
2.3.1 Des activités complémentaires (telles que potagers scolaires, activités MERET, éducation sanitaire, eau et assainissement, etc.) sont lancées dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 25 pour cent des écoles bénéficiant de l'aide ont lancé de telles activités, sous une forme ou une autre 	
2.3.2 Les écoles ont l'habitude de montrer combien la nutrition, la santé et la sécurité alimentaire sont des éléments du programme scolaire étroitement imbriqués	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 25 pour cent des écoles ont mis en place des liens avec d'autres activités, mis en évidence par leurs programmes dynamiques 	
2.3.3 Des accords sont conclus avec les organismes de développement des mêmes zones géographiques pour partager les ressources techniques, financières et non alimentaires, et pour harmoniser les approches	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre de mémorandums d'accord est en progression ➤ Le nombre de mémorandums d'accord effectivement mis en œuvre est en progression 	Les organismes de développement compétents estiment qu'il est important de créer des synergies
3.1.1 Un système de recensement des femmes enceintes et allaitantes est mis au point, convenu et mis en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le système est mis en œuvre d'ici le milieu de 2003 ➤ 2 982 femmes enceintes et allaitantes recensées d'ici à la fin de 2006 	
3.1.2 Des conseils et un suivi nutritionnels sont fournis grâce aux volontaires chargés des soins à domicile.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 982 femmes enceintes et mères allaitantes conseillées 	

PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE 2003–2006—CADRE LOGIQUE		
3.1.3 Le suivi de la fréquentation des centres de SMI par les bénéficiaires est assuré.	➤ Nombre de bénéficiaires envoyés dans les centres de SMI et les fréquentant	
3.2.1 Un système de repérage des ménages nécessitant une aide alimentaire est mis au point, convenu et mis en oeuvre.	➤ Système mis en œuvre d'ici à 2003 ➤ 5 964 ménages recensés d'ici à la fin de 2006	
3.2.2 Les volontaires chargés des soins à domicile sont identifiés, sélectionnés et formés en utilisant le manuel normalisé.	➤ 150 volontaires chargés des soins à domicile formés d'ici à 2003 ➤ Nombre de visites effectuées par ces volontaires d'après les normes	
3.2.3 Des services visant à atténuer les effets du VIH/SIDA sont fournis par le biais des ONG participantes.	➤ Nombre de plans communautaires efficacement appuyés par les partenaires d'exécution	Les ressources et les apports complémentaires sont fournis dans les délais requis.
3.3.1 Une formation et une assistance technique sur les principes PPL est dispensée aux comités des <i>kebeles</i> et des autres organisations communautaires, ainsi qu'aux ONG..	➤ Nombre de personnes formées et de sessions de formation organisées ➤ L'outil et la méthodologie PPL est adaptée au contexte du VIH/SIDA en milieu urbain, en collaboration avec d'autres	Volonté de participation au programme de la part des autres acteurs.
3.3.2 Le rôle approprié de l'aide alimentaire est expliqué aux principaux fonctionnaires de l'État et aux autres organisations concernées (donateurs, Nations Unies, ONG, etc.).	➤ Nombre de personnes ayant reçu le message ➤ Participation aux instances fédérales et régionales d'élaboration des grandes orientations et de coordination	



ANNEXE III

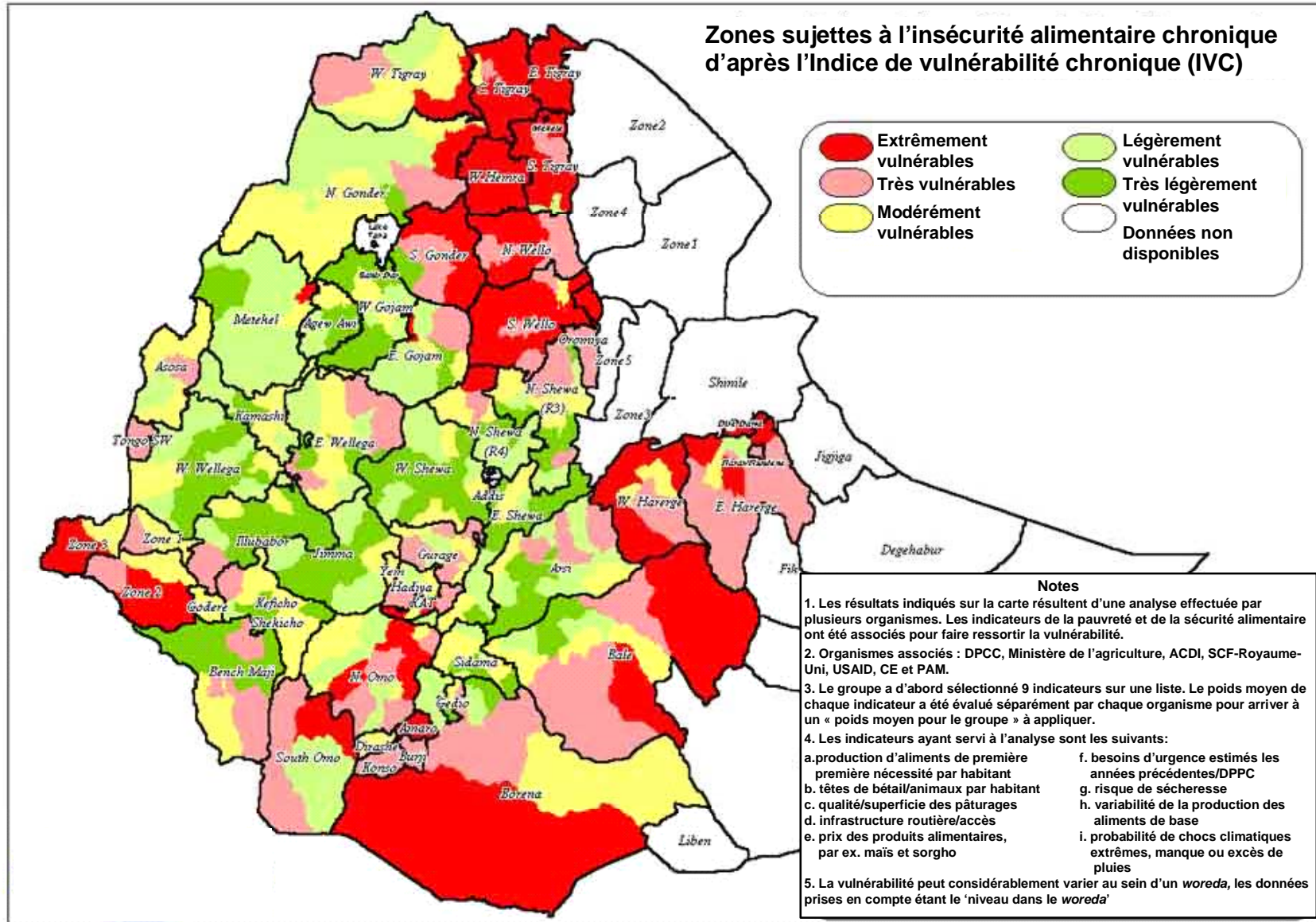
BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROGRAMME DE PAYS ÉTHIOPIE (2003–2006) Activités fondamentales
--

	Activité 1 MERET	Activité 2 Alimentation scolaire	Activité 3 VIH/SIDA en milieu urbain	Total
Produits alimentaires (tonnes)	134 824	14 792	13 908	163 524
Produits alimentaires (valeur en dollars)	19 104 561	4 909 471	2 807 956	26 821 988
Transport extérieur	7 319 482	116 575	1 559 760	11 442 752
TTEM (total)	14 291 344	2 130 048	778 848	17 200 240
TTEM (coût par tonne)	106	144	56	
Autres COD	2 385 882	422 000	241 537	3 049 419
Total, coûts opérationnels directs	43 101 269	7 578 094	5 388 101	56 067 464
CAD ¹	4 671 892	860 928	487 659	6 020 479
CAI ²	3 726 307	658 244	458 309	4 842 860
Total, coûts pour le PAM	51 499 468	9 097 266	6 334 069	66 930 803
Contribution du gouvernement	8 080 792	3 291 669	800 000	12 172 461

¹ Le montant des CAD est un chiffre indicatif présenté pour information au Conseil. Le montant annuel des CAD imputé à un programme de pays est examiné et révisé chaque année après évaluation des besoins au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux des CAI peut être modifié par le Conseil d'administration durant la période d'exécution du programme de pays.





Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

COD	Coût opérationnel direct
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
GTZ	Office allemand pour la coopération technique
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
IVC	Indice de la vulnérabilité chronique
<i>kebele</i>	Quartier
MERET	Gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance durables
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PPL	Planification participative à l'échelle locale
SMI	Santé maternelle et infantile
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
<i>woreda</i>	District

